


DEUXIÈME PARTIE



*Les productions
forestières
et les débouchés
actuels*



La ressource en bois

La connaissance de la ressource en bois et de sa disponibilité (possibilité d'exploitation) selon les départements et régions naturelles est indispensable pour orienter la politique forestière. En Languedoc-Roussillon les difficultés d'exploitation (accessibilité aux parcelles forestières, fortes pentes) induisent un prélèvement faible par rapport à la moyenne nationale, même si la desserte a été améliorée au cours des dix dernières années. Par ailleurs, les deux tiers de la ressource sont composés de petits bois (industrie et chauffage) à cause de la jeunesse du massif forestier régional.



La ressource en bois s'accroît grâce à une extension des surfaces boisées et un prélèvement très inférieur à la production courante.

Localisation

Le volume moyen et la production moyenne à l'hectare figurent parmi les plus faibles de France

En Languedoc-Roussillon, le volume sur pied des formations boisées de production est évalué actuellement à 72 millions de m³ et la production courante à 3,2 millions de m³/an. Le volume moyen (82 m³/ha) et la production moyenne à l'hectare (3,7 m³/ha/an) figurent parmi les plus faibles en France, avec les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Ils témoignent de l'importance des formations claires dans la région. Mais ce constat masque de grandes disparités selon le département, la petite région, la propriété ou l'essence concernée. Par exemple la Lozère et l'Aude concentrent plus de la moitié de la ressource, la Lozère pesant à elle seule pour un tiers dans la ressource régionale. Les régions les plus représentatives de ces deux départements sont la Margeride (10,6 millions de m³), les Hautes-Cévennes (5,7 millions de m³) et le Pays de Sault (7 millions de m³) qui produisent au total près de 1 million de m³ par an.

Le prélèvement est très inférieur à la production courante (45%)

Les deux tiers du volume de bois sur pied se trouvent en forêt privée qui produit également annuellement les deux tiers du volume total. La forêt publique présente un volume sur pied à l'hectare important, notamment en forêt domaniale (144 m³/ha, soit le double de celui observé en forêt privée). Mais il existe de fortes disparités, notamment entre forêts domaniales et communales : ces dernières regroupent des peuplements de plus faible productivité encore que la forêt privée. L'analyse de l'évolution des volumes sur pied dans le temps montre un accroissement des stocks sur pied de l'ordre de 2,8% par an, soit une augmentation de 1,5 millions de m³/an. Cette augmentation correspond à une extension des surfaces boisées et à une capitalisation dans les peuplements classés en formations boisées de production depuis l'inventaire précédent. Cette capitalisation est due à un taux de prélèvement très inférieur à la production courante (45%).

Dimensions et qualité des bois

Les deux tiers de la ressource sont constitués de petits bois (industrie et chauffage)

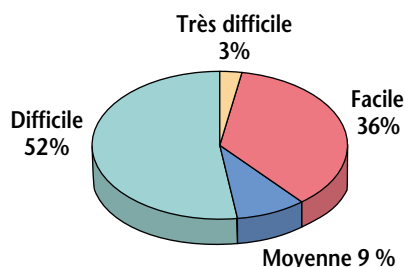
Les deux tiers (47 millions de m³) de la ressource sur pied inventoriée sont constitués de bois d'industrie et de bois de chauffage : 85% du volume feuillu et 51% du volume résineux sont classés dans ces catégories. On dénombre 23 millions de m³ de bois d'œuvre (18 millions de m³ résineux et 5 millions de m³ feuillus) formés pour l'essentiel de bois de qualité menuiserie courante, charpente, coffrage, caisserie... et répartis presque à part égale entre forêt publique et forêt privée. L'Aude et la Lozère concentrent la majeure partie du bois d'œuvre tant résineux (12 millions de m³) que feuillu (2,5 millions de m³).

L'exploitabilité

Plus de la moitié du volume sur pied est située dans des conditions difficiles d'exploitation

L'analyse des conditions d'exploitabilité de la région a été réalisée en collaboration avec les exploitants forestiers locaux et a permis de définir quatre classes d'exploitabilité selon les conditions suivantes :

- Facile : exploitation possible quels que soient la valeur des bois et le niveau de prélèvement,
- Moyenne : exploitation possible quelle que soit la conjoncture dès lors que le volume prélevé est important ou que la valeur des produits est correcte,
- Difficile : exploitation possible en conjoncture favorable seulement dès lors que le volume prélevé est important ou que la valeur des produits est correcte,
- Très difficile : exploitation possible uniquement avec apport d'un financement extérieur.



Des conditions particulièrement difficiles dans les Pyrénées-Orientales

Plus de la moitié du volume sur pied de la région est située dans des peuplements difficiles d'exploitation. Les peuplements situés à une distance de débardage inférieure à 200 mètres sur une pente supérieure à 30% concentrent 45% du volume d'exploitabilité difficile (16 millions de m³). On peut donc

considérer qu'une amélioration de la desserte n'est possible que pour la moitié de la ressource classée en exploitabilité difficile. Enfin, il faut garder présent à l'esprit que plus de la moitié de la ressource sur pied dans la région est située sur des pentes dépassant 30%, seuil qui reste actuellement critique pour les exploitants forestiers.

La répartition par département souligne les difficultés des Pyrénées-Orientales (63% du volume total en classe "difficile") et de l'Aude (55% du volume total en classe "difficile"), la Lozère présentant un handicap moindre (46% du volume total en classe "difficile"). La classe "très difficile" pour laquelle une amélioration impliquerait des investissements coûteux reste marginale au niveau de la région (3%) mais non négligeable dans les Pyrénées-Orientales (14% du volume sur pied).

L'évolution des conditions d'exploitation dans la région peut être approchée par comparaison des surfaces boisées de production (sauf pour l'Hérault où les données ne sont pas comparables). Les résultats montrent qu'une amélioration sensible de la desserte a été réalisée entre les deux inventaires dans l'Aude, le Gard, les Pyrénées-Orientales et en Lozère, sans qu'il soit possible de la chiffrer avec précision.

Les prélèvements passés

Les deux tiers de la récolte déclarée se situent dans l'Aude et en Lozère

L'analyse des prélèvements passés a été réalisée à partir de trois sources de données : l'Inventaire forestier national (IFN), l'Enquête annuelle de branche (EAB) et l'Office national des forêts (ONF)

pour les forêts publiques.

Les comparaisons d'inventaire de l'IFN sur l'ensemble de la région montrent un prélèvement d'environ 45% de la production courante sur la période 1979-1990 (43% en forêt privée et 52% en forêt publique). Cette valeur relativement faible (la moyenne nationale se situe autour de 60%) peut s'expliquer par la jeunesse des peuplements résineux d'une part et par les difficultés de mobilisation des bois rencontrées dans la région (accessibilité, morcellement de la forêt privée).

Depuis la fin des années 70, l'évolution de la récolte est chaotique

Les données de l'EAB indiquent que près des deux tiers de la récolte déclarée sont concentrés dans l'Aude et en Lozère, ce dernier département fournissant plus de

40% de la récolte résineuse. L'analyse de l'évolution de la récolte déclarée sur les trente dernières années met en évidence une augmentation un peu chaotique des prélèvements depuis la fin des années 70, tant pour les résineux que pour les feuillus.

Les deux pics observés en 1980-81 et en 1991 correspondent aux importants chablis résineux de l'année précédente, respectivement en Lozère (pin sylvestre) et dans l'Aude (sapin pectiné). Après une chute conjoncturelle importante en 1993 (-40% de la récolte en Lozère de 1992 à 1993), la récolte globale de 1995 se rétablit au niveau de 1992.

La récolte de bois d'oeuvre déclarée est constituée pour l'essentiel de sapin et d'épicéa (34%) et de pin sylvestre (26%), les autres résineux rouges représentant 30% du total toutes essences confondues.

Le bois d'oeuvre de sapin et épicéa suit une progression régulière malgré le pic des chablis de 1990, tandis que le bois d'oeuvre de pin sylvestre retrouve son niveau de 1992 en Lozère après la baisse notable de 1993.

Le quart du volume total récolté est prélevé pour l'auto-consommation

Les données de l'ONF montrent que la récolte en forêt publique est aux trois quarts résineuses. Cette proportion atteint même 90% en Lozère avec plus de 100.000 m³ de résineux prélevés annuellement,

regroupant ainsi le tiers de la récolte résineuse de la région. La comparaison des données de l'IFN et de l'EAB a permis d'évaluer la part du volume prélevé non déclaré (autoconsommation) dans la région : celui-ci atteindrait 25% du volume total récolté (50% du volume feuillu et 7% du volume résineux). La part de la forêt privée dans la récolte déclarée a été estimée en comparant les données de l'EAB et de l'ONF : elle est évaluée à 60% de la récolte totale déclarée.

Prélèvements annuels estimés pour la période 1990-1994 (m³ bois fort total)

	Déclaré		Non déclaré		Total		
	Volume	%	Volume	%	Privée	Publique	Total
Feuillus	270.000	27%	270.000	83%	445.000	95.000	540.000
Résineux	725.000	73%	55.000	17%	450.000	330.000	780.000
Total	995.000	100%	325.000	100%	895.000	425.000	1.320.000

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Etude de la ressource forestière et des disponibilités en bois en Languedoc-Roussillon* - N. Hamza - J. Pignard - Inventaire forestier national - Direction régionale de l'agriculture et de la forêt - 1997
- *Enquête annuelle de branche* - Direction régionale de l'agriculture et de la forêt

Les autres produits de la forêt

Les produits de la forêt autres que le bois sont nombreux et sont appelés à se développer dans les années à venir. Dans certains secteurs où la production ligneuse est faible et où la qualité des bois est souvent médiocres, ils peuvent aider à valoriser la forêt et apporter des revenus non négligeables aux propriétaires. Si quelques-uns sont bien connus (liège par exemple), la plupart doivent être étudiés ainsi que les débouchés dont ils peuvent bénéficier.



Stock de liège dans une usine de bouchons : les produits forestiers autres que le bois représentent parfois des flux économiques importants.

Généralités

Un revenu qui peut être non négligeable pour le propriétaire

Les produits de la forêt autres que le bois sont nombreux et représentent parfois des flux économiques très importants que l'on ne maîtrise pas. La plupart du temps ils existent grâce à des conditions particulières (débouchés locaux par exemple) et bien souvent les schémas existants ne sont pas reproductibles partout. La chasse et l'accueil en forêt font l'objet de paragraphes spéciaux et sont décrits dans la première partie (pages 44 et 48). Les produits qui figurent ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive. Celle-ci est appelée à s'allonger au cours des années à venir car ces produits peuvent parfois représenter une source de revenus non négligeables pour les propriétaires, voire devenir le revenu principal tiré de la forêt, surtout dans les petites régions où la production ligneuse est faible et de qualité médiocre.

Le liège

La suberaie catalane est réhabilitée dans une démarche d'aménagement global de l'espace

En Languedoc-Roussillon, la suberaie (forêt de liège) est présente presque exclusivement dans les Pyrénées-Orientales, dans les secteurs de piémont des Albères et des Aspres. Ce département a également la chance de réunir à Céret et au Boulou,

l'essentiel des industriels utilisateurs : les fabricants de bouchons. Le liège est un matériau utilisé depuis fort longtemps grâce à ses qualités très spécifiques. La concurrence étrangère (espagnole et surtout portugaise) provoque une sous-exploitation de la suberaie catalane dans les années 60. Le massif est abandonné, s'embroussaille et devient extrêmement sensible aux incendies. A partir des années 80, l'entretien de la suberaie et l'exploitation du liège catalan reviennent à l'ordre du jour dans une démarche globale d'aménagement de l'espace qui inclut la protection contre l'incendie, avec la création de coupures vertes pâturées qui permettent d'installer des éleveurs ou de conforter ceux qui existent. Certaines suberaies sont ainsi débroussaillées et entretenues par les troupeaux. Dans les années 90, les industriels constatent que l'offre portugaise est en baisse et certains recommencent à exploiter le liège catalan. Ce regain d'intérêt et ces nouveaux aménagements dans les suberaies amènent les forestiers à se poser des questions quant à la gestion des peuplements (renouvellement, subéculture), à l'état sanitaire des arbres, à la qualité du liège produit, aux débouchés autres que l'industrie bouchonnière, à la remise en état des suberaies dégradées et, en particulier, la levée du liège brûlé, etc. C'est pourquoi en 1994, à l'initiative des organismes forestiers (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, Syndicat des propriétaires forestiers et Centre régional de la propriété forestière) est créé l'Institut méditerranéen du liège

(IML) chargé de coordonner les différents programmes de recherche et de développement. Des stages formation de leveurs de liège sont organisés par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) Pyrénées-Roussillon pour enseigner la technique de la levée du liège qui s'était pratiquement éteinte. Actuellement, une moyenne de 400 tonnes de liège est levée annuellement dans les Pyrénées-Orientales, ce qui représente environ 10% de la production française, les autres secteurs de production étant la Corse et le Var.

La trufficulture

Un produit précieux en sous-production à cause de l'abandon des grands espaces semi-ouverts

La truffe noble (*Tuber melanosporum*) est l'un des produits naturels les plus précieux. Sa production est largement déficitaire : 20 à 40 tonnes alors que les besoins des seules conserveries françaises peuvent être évalués à 250 tonnes. La région Languedoc-Roussillon en produisait au début du siècle de 20 à 30 tonnes, soit l'équivalent de la production française actuelle. L'essentiel de cette récolte provenait de la cueillette sur les truffières naturelles situées dans les côteaux et les garrigues, les plaines et les gorges calcaires. L'Hérault avec 15 tonnes et la Lozère avec 6 tonnes étaient alors les deux principaux départements producteurs. Mais rapidement, le passage d'une agriculture minière à une agriculture productiviste ainsi que l'exode rural qui devait s'accroître après la première guerre mondiale, entraînèrent progressivement une fermeture des milieux et une disparition en masse des truffières naturelles associées jusque là aux peuplements clairiérés de chêne vert et de chêne pubescent. Le champignon vit sur terrain calcaire, en symbiose avec une grande variété d'essences telles que les chênes (vert, pubescent, kermès), les pins (sylvestre, noir d'Autriche, Alep, pignon) et les cèdres, mélèze, épicéa, tilleul, hêtre, châtaignier, noisetier, bouleau...

Les autres champignons et les petits fruits

Les techniques sylvicoles favorisant la présence des champignons restent à inventer pour les propriétaires qui voudraient les récolter et les vendre

En Languedoc-Roussillon comme ailleurs en France, les champignons sont très ramassés dans tous les massifs forestiers, la plupart du temps par des personnes totalement étrangères à la forêt. Dans la plupart des départements, des arrêtés préfectoraux protègent le propriétaire en limitant la quantité des champignons prélevable par autrui et en

interdisant la vente aux personnes autres que le propriétaire. Bien entendu, ces arrêtés sont très difficiles à appliquer. Pourtant la cueillette et la vente des champignons pourrait représenter un revenu important pour le propriétaire qui voudrait s'y consacrer. Les techniques sylvicoles propres à favoriser la présence de champignons dans les peuplements forestiers restent à découvrir. La même démarche pourrait être adoptée pour certains petits fruits (myrtille, framboise...).

Les feuillages

La vente est possible pour les filières alimentaire, de parfumerie ou de fleurs coupées

Les feuillages de certains arbres ou arbustes (sapins, buis, chêne vert, arbousier, cistes, fenouil, romarin, thym, etc.) peuvent être commercialisés dans des filières alimentaires (plantes aromatiques), pour la parfumerie ou pour la décoration des bouquets de fleurs coupées. Actuellement la commercialisation se fait par l'intermédiaire d'entreprises qui achètent aux propriétaires et effectuent le ramassage. Ceci est particulièrement intéressant dans le cas de réalisation d'interventions indispensables (élagage, débroussaillage) où les feuillages sont généralement abandonnés. Mais il ne faut pas exclure d'emblée la plantation de certaines parcelles avec des essences spécialement cultivées pour des marchés de ce type.

L'apiculture

Développer la culture d'arbres mellifères intéresse les apiculteurs

Les abeilles butinent naturellement sur les arbres existants au moment de la floraison, surtout si ceux-ci sont particulièrement mellifères (merisier, érables, châtaignier, etc.). Il est possible d'accentuer ce caractère dans une plantation en introduisant en mélange des arbres ou des arbustes très mellifères et même de réaliser des plantations dont le premier objectif est la production de fleurs en vue de produire du miel. Ceci intéresse bien sûr des propriétaires apiculteurs mais aussi des propriétaires de forêt où sont installées des ruches. Des études sont actuellement menées pour connaître les conditions d'adaptation d'un grand nombre d'essences réputées mellifères, et la conduite de ces essences dans le but de leur faire produire des fleurs. Ces études doivent être poursuivies et approfondies.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Truffe et trufficulture* - JM Olivier - JC Savignac - P Sourzat - Ed. Fanlac
- *Subériculture* - J. Vieira Natividade - ENGREF 1956
- *La truffe et sa culture* - J. Delmas - INRA - 1983
- *La culture des truffes* - Jean Pacioni - Ed. de Vecchi - 1986
- *Zonage apicole dans les Pyrénées-Orientales* Société catalane de botanique - 1989

Les entreprises d'exploitation forestière

Ces entreprises sont de première importance car elles représentent la charnière entre les propriétaires, producteurs de bois, et les entreprises utilisatrices. Ce sont la plupart du temps de petites entreprises artisanales, souvent unipersonnelles, que la crise de 1992 a fortement fragilisé.



Le bon fonctionnement des entreprises d'exploitation conditionne l'avenir des forêts et la compétitivité des usines de transformation.

Généralités

L'entrepreneur de travaux forestiers est un prestataire de service alors que l'exploitant forestier est un commerçant

Sont regroupées sous cette rubrique deux catégories d'entreprises :

L'ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS (ETF) est un prestataire de service. Il effectue des travaux de reboisement, de bûcheronnage, de débardage, etc. à la demande d'un donneur d'ordre (Office

national des forêts - ONF, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt - DDAF, propriétaire, coopérative forestière, exploitant forestier, etc.). Il facture son intervention mais ne vend pas de produits. Il doit être inscrit au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles (Mutualité sociale agricole - MSA) où sera effectuée son immatriculation après avis d'une commission consultative départementale. Il n'a pas besoin de carte professionnelle mais doit être inscrit au registre du commerce.

L'EXPLOITANT FORESTIER est un véritable commerçant. Il achète des bois sur pied à des propriétaires privés ou publics, les abat ou les fait abattre, puis vend les produits aux utilisateurs (scieurs, fabricants d'emballage, papetiers et autres industries de transformation). Il facture des marchandises brutes soumises à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Son immatriculation au registre du commerce est obligatoire et il doit posséder une carte professionnelle d'exploitant forestier délivrée par le Service régional de la forêt et du bois - SRFB (service forestier de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt). Il est assujéti au régime général d'assurances sociales non agricoles.

Ces entreprises constituent la charnière entre le détenteur de la ressource (le propriétaire) et le transformateur de la matière première. Leur bon fonctionnement conditionne à la fois la sylviculture et l'avenir des forêts, et la production et la compétitivité des entreprises de transformation.

Débardage
avec des bœufs :
la traction
animale s'avère
très intéressante
pour certains
chantiers.



Le nombre d'entreprises et son évolution

**Près de
500 entreprises
en Languedoc-
Roussillon**

En 1997, le SRFB a réalisé une enquête auprès de 476 exploitants forestiers et entreprises de travaux forestiers travaillant en Languedoc-Roussillon, dont plus de la moitié dans l'Hérault et le Gard. La moitié d'entre eux sont des exploitants forestiers, près de 40% réalisent seulement des travaux forestiers et les 10% restants exercent les deux activités. Certains exploitants forestiers exercent aussi une activité de transport ou de sciage : en 1995, d'après l'enquête annuelle de branche, 22% d'entre eux étaient également scieurs.

**Le nombre
d'entreprises
diminue**

Globalement, d'après l'enquête annuelle de branche, le nombre d'entreprises d'exploitation forestière est en diminution depuis 1990 (il s'élevait à 419 en 1989) et s'est à peu près stabilisé depuis 1995.

Les caractéristiques économiques des entreprises

**Un secteur
artisanal et
fragile**

LE CHIFFRE D'AFFAIRES - D'après l'enquête directe du SRFB, la plupart des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à un million de francs et un statut "d'entreprise individuelle". C'est un secteur artisanal où, en 1994, selon l'Enquête annexe d'entreprises, on recense seulement six exploitations forestières de plus de six salariés qui ont réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 134,6 millions contre 136,6 millions de francs l'année précédente. La structure de ces entreprises est fragile. Elles n'ont pas de fonds propres et le coût des investissements est souvent légèrement inférieur au chiffre d'affaires.

Nombre d'entreprises de travaux forestiers par département

	Exploitants forestiers		Entreprises de travaux forestiers		Entreprises mixtes		Nombre total d'entreprises	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aude	44	18%	36	20%	24	42%	104	22%
Gard	90	38%	26	14%	13	22%	129	27%
Hérault	61	26%	48	27%	11	18%	120	25%
Lozère	11	5%	48	27%	2	3%	61	13%
Pyrénées-Orientales	31	13%	22	12%	9	15%	62	13%
Région	237	100%	180	100%	59	100%	476	100%

Source : Enquête directe du Service régional de la forêt et du bois

Importance des entreprises unipersonnelles et du travail saisonnier

LES EMPLOIS⁽¹⁾ - Pour définir le nombre d'emplois dans ce secteur, le SRFB tient compte de l'Enquête annuelle de branche (EAB) et des chiffres de la MSA. En 1995, on dénombre 533 emplois. Par rapport à l'année précédente, on constate une baisse de 17 emplois mais globalement ce nombre reste stable sur les dix dernières années (moyenne en équivalents plein temps sur dix ans : 596). Il convient de noter l'importance des entreprises unipersonnelles et du travail saisonnier. L'EAB dénombre 213 salariés permanents en 1995 dans les 271 entreprises recensées, soit une moyenne de 0,8 salarié par entreprise. Ces chiffres sont à rapprocher des 104 employeurs et 436 salariés assurés à la MSA dans la branche de l'exploitation forestière, évaluées dans chaque département d'activité, représentant 301 actifs équivalents plein temps.

Une production faible par entreprise

LA PRODUCTIVITÉ - La production moyenne par entreprise s'est réduite malgré l'augmentation de la production. Cette baisse s'explique par l'augmentation du nombre d'entreprises dont on peut supposer que leur production est inférieure à la production moyenne par entreprise de l'année précédente. Celle-ci s'élève désormais à 2857 m³. L'effet conjugué de l'augmentation de la récolte et de la réduction des effectifs conduit à constater une croissance de la productivité journalière des emplois qui atteint 8,2 m³/jour/emploi. On constate que la production moyenne par entreprise dans la région est très inférieure à la moyenne nationale (6190 m³).

Un secteur atomisé

LA RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR CLASSE DE PRODUCTION - Les chiffres de l'EAB de 1994 mettent en évidence que près de 70% des entreprises exploitent moins de 1000 m³ et récoltent 7% seulement du volume total, alors que six exploitants seulement réalisent plus de 20.000 m³ et récoltent 43% du volume total.

Evolution de la récolte depuis 30 ans

Augmentation sensible du bois d'oeuvre et des résineux

Globalement, sur les 30 dernières années, la récolte ne s'accroît pas. On note une augmentation régulière jusqu'en 1982, puis une évolution un peu chaotique avec un maximum en 1991 et une chute conjoncturelle due à la crise internationale en 1992 qui s'accroît en 1993 : entre 1991 et 1993, la récolte baisse de 25%. La récolte évolue aussi en qualité :
- Les résineux représentent aujourd'hui 75% de la récolte régionale contre moins de 58% en

1965. En revanche les feuillus ne représentent plus que 25% de la récolte totale contre 42% en 1965.
- Le bois d'oeuvre tend à augmenter (51% aujourd'hui contre 46% en 1965) alors qu'à l'inverse le bois d'industrie a tendance à diminuer (39% aujourd'hui contre 42% en 1965).

La répartition de la récolte selon l'origine géographique de l'exploitation

La majorité du bois d'industrie en Languedoc-Roussillon est exploitée par des entreprises extérieures à la région

L'examen de l'activité géographique des exploitants forestiers suivant l'emplacement du siège social (dans la région ou hors région) permet à la fois de juger de la compétitivité des entreprises et de leur faculté à réagir à la concurrence, et d'évaluer l'importance des flux ou des mouvements de matière première. Les entreprises d'exploitation forestière de la région mobilisent, en 1995, 64% des bois récoltés en Languedoc-Roussillon (74% de bois d'oeuvre et 46% de bois d'industrie). Cette répartition est sensiblement identique à celle de l'année précédente. En ce qui concerne les flux de matière première, on observe un équilibre des échanges entre régions limitrophes pour le bois d'oeuvre. En revanche, pour le bois d'industrie, la récolte des exploitants extérieurs à la région (181.692 m³) est supérieure à celle réalisée par les entreprises de la région en dehors du Languedoc-Roussillon (116.817 m³) qui tend à régresser. Le fait que les principales industries utilisatrices soient implantées en dehors de la région (Provence-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées) explique pour partie l'importance des interventions extérieures : 54% du bois d'industrie est exploité dans la région par des entreprises extérieures.

En ce qui concerne l'exportation, plus de 14.000 tonnes de bois en grumes ont quitté la région en 1995, principalement à destination de l'Espagne et, dans une moindre mesure, de l'Italie. Pendant la même année, le volume importé s'élève à près de 60.000 tonnes, en provenance du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Congo.

Le matériel des entreprises⁽²⁾

Les investissements des entreprises restent stables

Le parc du matériel des entreprises d'exploitation forestière est constitué d'une abatteuse, de 60 tracteurs agricoles, de 17 chenillards, de 37 autoporteurs, de 48 débusqueurs, de 23 grumiers, de 91 camions, de 20 remorques forestières et de 46 grues forestières. Il s'agit dans l'ensemble de matériels plutôt anciens. Les investissements de ces entreprises, après un essor important à la fin des années 80, restent stables.

(1) Depuis 3 ans, l'Enquête annuelle de branche recense les salariés au niveau du siège social de l'entreprise. Ceci conduit à sous-estimer un nombre élevé de salariés employés par des entreprises importantes extérieures à la région (SOFOEST en Provence Côte d'Azur et SEBSO en Midi-Pyrénées).

(2) Source : Enquête directe du SRFB. Les résultats et analyses portent sur 172 entreprises.

Ils sont encadrés par le "Plan sectoriel" qui précise les dépenses éligibles et les fourchettes de taux de subvention susceptibles d'être accordés. Durant ces dix dernières années, des progrès techniques importants ont été réalisés sur les matériels d'exploitation forestière :

- amélioration de la portance par l'introduction des 6 et 8 roues, ce qui permet d'allonger la période d'utilisation du matériel,
- plus grande facilité de conduite grâce aux manipulateurs,
- augmentation de la capacité des grues,
- utilisation de la radio-commande qui permet de débusquer les bois à un seul homme.

La mécanisation accrue nécessite des compétences techniques élevées d'où un besoin en formation.

Les coûts élevés du matériel forestier, la faiblesse des fonds propres et le niveau bas des rémunérations fragilisent le secteur. Seule une démarche intégrée et partenariale, comme celle que le programme "Compétitivité plus" encourage, serait de nature à dégager des marges de progrès.

Les techniques alternatives de débardage

Débardage par traction animale et par goulottes

Depuis quelques années, le Languedoc-Roussillon, comme d'autres régions de France, voit se développer l'utilisation de techniques

alternatives de débardage. Ceci correspond à une demande dans certains secteurs dotés de législations spéciales sur l'environnement (réserves naturelles, parc national des Cévennes), au souhait de certains propriétaires ou gestionnaires de pouvoir bénéficier de techniques diverses pour des raisons sylvicoles et économiques, à la volonté de certains entrepreneurs de se diversifier et de travailler différemment. Deux techniques semblent se développer actuellement :

LE DÉBARDAGE PAR GOULOTTES consiste à faire glisser les bois dans des gouttières en PVC dont les éléments ont été assemblés le long d'un versant, jusqu'à un accès où ils seront chargés sur un camion. Elle est particulièrement intéressante pour débarder des petits bois issus de coupes d'amélioration (bois de chauffage et bois d'industrie), dans de fortes pentes, dans des secteurs inaccessibles où la création de tirs pour des tracteurs ne seraient pas rentable.

LE DÉBARDAGE PAR TRACTION ANIMALE constitue l'activité principale de plusieurs entreprises en Languedoc-Roussillon. Pour certains types de coupes et dans certaines conditions de chantier (pente, distance de débardage, faible volume de bois, etc.), elle peut s'avérer intéressante économiquement. Les animaux peuvent être utilisés seuls ou en duo avec un tracteur.

Dans ce deuxième cas l'animal débusque les bois de l'intérieur de la parcelle jusqu'à une tire, et le tracteur les traîne jusqu'à une place de dépôt.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Vers un observatoire des entreprises du bois* - C. Védrières - Service régional de la forêt et du bois - Février 1997
- *Enquête annuelle de branche* - Service régional de la forêt et du bois
- *Le débardage par traction animale dans les Pyrénées-Orientales* - David Guyader - Direction départementale de l'agriculture et de la forêt 1994
- *Débardages* - B. Lecomte - B. Mariton - Les Nouvelles feuilles forestières N°41 - Décembre 1994
- *Le débardage par traction animale* - Les Nouvelles feuilles forestières N°48 - Décembre 1996

Les unités de sciage

En Languedoc-Roussillon, on compte une centaine d'unités de sciage. A part quelques exceptions, ce sont de petites entreprises qui alimentent les marchés locaux. Elles produisent surtout des sciages résineux destinés essentiellement à l'emballage, la palette, la charpente et le coffrage. Elles sont souvent fragiles financièrement et soumises aux crises nationales et internationales. Elles sont pourtant essentielles pour la gestion forestière et, plus largement, pour le maintien d'activités dans l'arrière-pays.



Parc à grumes : les entreprises achètent de plus en plus les bois abattus.

Le nombre d'entreprises

96 scieries dont 40% en Lozère

En 1996, on compte en Languedoc-Roussillon 96 scieries, dont 40% en Lozère, qui se répartissent en :

- 4 scieurs-exploitants qui réalisent les travaux d'exploitation forestière pour d'autres entreprises,
- 29 scieurs qui exercent en totalité ou en partie l'exploitation forestière pour leur propre compte,
- 51 scieurs qui ne pratiquent pas l'exploitation forestière,
- 12 scieurs qui font essentiellement du sciage à façon, dont deux scieries mobiles.

Le nombre de scieries évolue peu

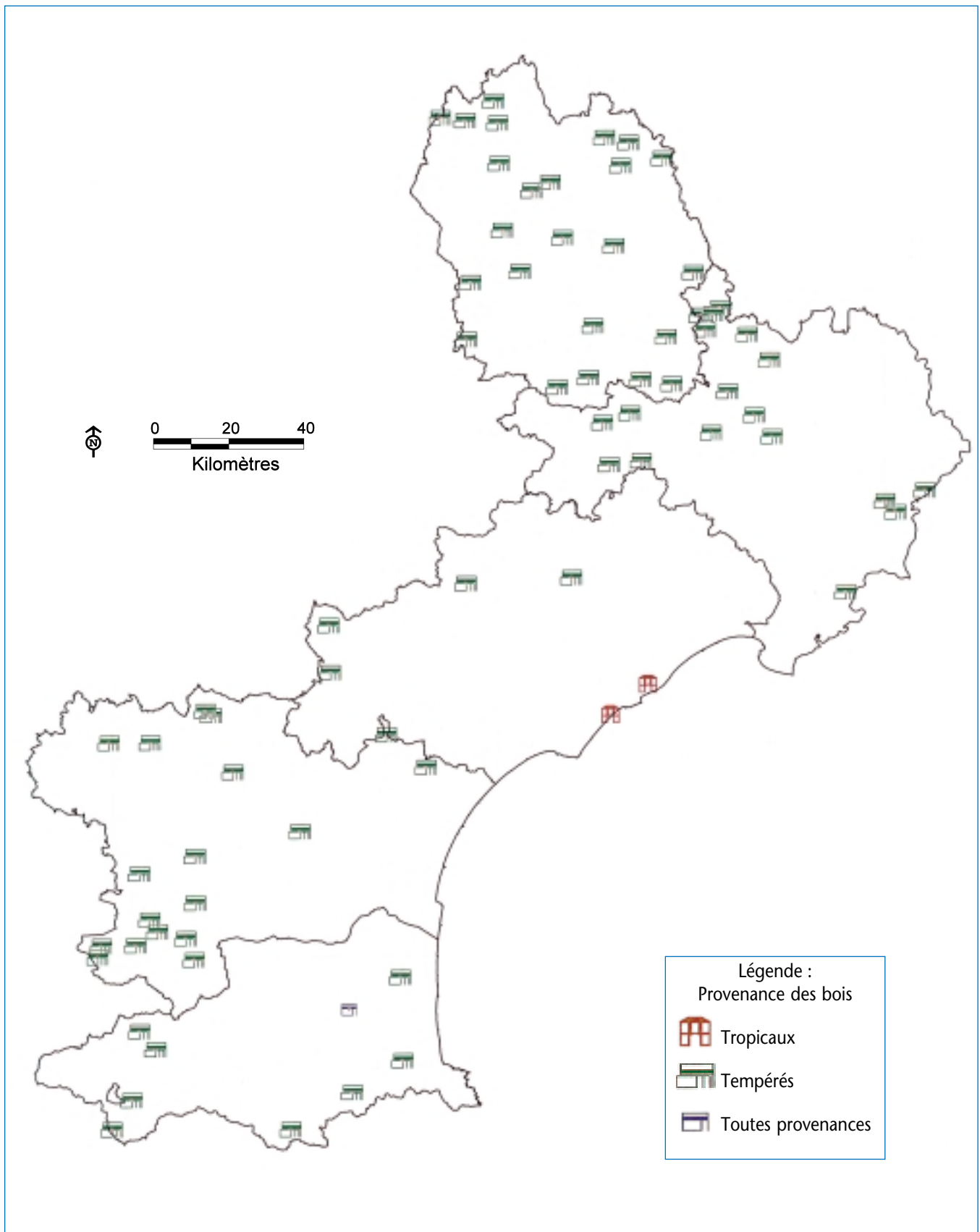
Selon l'Enquête annuelle de branche (EAB), le nombre d'unités reste à peu près stable au cours des dix dernières années.

Ceci s'explique par la prise en compte dans l'EAB à partir de 1994, de petites unités effectuant des sciages à façon (il s'agit essentiellement d'agriculteurs qui possèdent de très petites scieries).

Ce qui fait que, malgré la crise et le creux de la vague de 1993, l'effectif de 1990 est voisin de celui de 1995. Toutefois, durant ce laps de temps, le volume des sciages a diminué de 13,4%.

	Scieurs-exploitants		Scieurs		Scieurs à façon		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aude	4	12%	13	25,5%	1	8%	18	19%
Gard	9	27%	13	25,5%	-	-	22	24%
Hérault	5	15%	2	4%	3	25%	10	10%
Lozère	11	33%	18	35%	8	67%	37	38%
Pyrénées-Orientales	4	12%	5	10%	-	-	9	9%
Région	33	100%	51	100%	12	100%	96	100%
	34%		53%		13%		100%	

Localisation des scieries



La pérennité des entreprises

25 unités risquent de disparaître dans les 10 ans à venir

Sur les 96 unités existantes, 14 ont une envergure nationale, 35 alimentent un marché de proximité qui restera assuré si elles maîtrisent leurs coûts, 11 ont une activité intermittente pour lesquelles l'activité de sciage est secondaire et 36 sont en situation difficile. La répartition des scieries selon l'âge des chefs d'entreprise laisse apparaître que 50% ont moins de 50 ans (dont 8% ont moins de 30 ans) et 50% ont plus de 50 ans (dont la moitié ont un successeur). On peut donc prévoir la disparition de 25 unités de sciage dans les dix ans à venir. Au cours de ces dix dernières années, la cessation d'activité définitive a plusieurs origines rattachables essentiellement à la conjoncture générale et à celle du secteur du bois : mise à la retraite sans repreneur et décès (16 cas), autres raisons économiques (14 cas), suppression de l'activité de sciage pour des entreprises de déroulage, de monteuses de palettes et de négociants (8 cas), incendie et problèmes d'environnement (5 cas).

La taille des entreprises

Un secteur artisanal atomisé et quelques "gros"

Plus de la moitié des scieries (52%) produisent moins de 2000 m³ de bois scié et fournissent 8% de la production totale, alors que 10 scieries produisent plus de 10.000 m³ et fournissent près de la moitié de la production totale.

Toutefois les petites unités présentent un intérêt majeur pour le maintien d'un tissu économique rural par les emplois qu'elles génèrent dans les communes de montagne, le marché qu'elles alimentent auprès des artisans de la menuiserie et du bâtiment, et leur participation indirecte à la gestion forestière par la consommation d'une matière première d'origine locale commercialisée en lots de petite importance.

Les activités des entreprises

Le métier de scieur tend à se diversifier plus à l'aval qu'à l'amont de la filière

Parmi ces 96 scieurs, 9 sont propriétaires forestiers, 7 font du négoce et 44 pratiquent une activité à l'aval du sciage. Ces derniers se répartissent en 5 ébénistes et/ou menuisiers, 4 charpentiers, 9 fabricants de parquets et de lambris, 22 entreprises d'emballage dont 19 montent des palettes, 3 unités de poteaux et une unité de carbonisation.

Le mode d'achat des bois

Le mode d'achat sur pied n'est plus majoritaire

52 établissements achètent encore le bois sur pied mais la plupart donnent en sous-traitance l'abattage, le débardage et le transport des grumes. Elles sont seulement 34 à réaliser en totalité ou en partie les travaux d'exploitation forestière. 59 entreprises s'approvisionnent en bois bord de route ou rendus à l'unité de production. Il s'agit essentiellement des entreprises de déroulage, de fabrication de palettes, des entreprises qui font du négoce ou encore de celles qui valorisent leurs propres débits.

Les essences sciées et leur destination

La majorité des scieries débitent des résineux

La majorité des scieries débitent du résineux. 53 sont mixtes feuillus-résineux. 38 débitent une seule catégorie d'essences dont 7 pour les feuillus (il s'agit de scieries de hêtre ou de châtaignier). Enfin on dénombre 5 scieries de bois tropicaux qui transitent par le port de Sète. Les secteurs destinataires des débits sciés dans la région se répartissent entre l'emballage (45%), le bâtiment (29%) et la menuiserie (26%). Les fluctuations conjoncturelles dans ces trois secteurs infléchissent directement la marche des industries du bois qui les approvisionnent.

Les caractéristiques économiques des entreprises

Un secteur artisanal

LE CHIFFRE D'AFFAIRES - D'après l'enquête directe du SRFB, plus de la moitié des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à deux millions de francs. C'est un secteur artisanal où, en 1994, selon l'Enquête annuelle d'entreprises, on recense seulement 22 scieries de plus de six salariés qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 267,3 millions contre 116,8 millions de francs l'année précédente.

LES EMPLOIS - Pour définir le nombre d'emplois dans ce secteur, le SRFB tient compte de l'Enquête annuelle de branche (EAB) et des chiffres de la MSA. En 1995, on dénombre 434 emplois équivalents plein temps. L'EAB dénombre 380 salariés permanents en 1995, soit une moyenne de 4,2 salariés par entreprise.

Une production en légère hausse

LA PRODUCTIVITÉ - La production moyenne par entreprise a légèrement augmenté. Cette hausse s'explique par la réduction du nombre d'unités et l'augmentation de la production. Celle-ci s'élève désormais à 3040 m³. Les effets conjugués de l'augmentation

Les scieries ont opéré un important et indispensable effort de modernisation qui les rend aptes à absorber plus de bois.



de la récolte et de l'augmentation des effectifs conduisent à constater le quasi maintien de la productivité journalière des emplois qui atteint 2,7 m³/jour/emploi. On constate que les productions moyennes par entreprise aux niveaux régional et national sont voisines.

La production de sciage

Une augmentation de 100.000 m³ en trente ans

L'ÉVOLUTION DEPUIS 30 ANS -

La production est en constante augmentation jusqu'aux années 80. Puis, après avoir dépassé le cap des 320.000 m³ sciés en 1990, la production se tasse en raison de la crise économique qui provoque une réduction des débouchés, principalement dans le bâtiment, et des distorsions monétaires. En 1995, une légère reprise se confirme. Mais cette croissance correspond plus à la reconstitution des stocks qu'à l'amélioration de la conjoncture économique.

D'après l'EAB, on constate globalement une augmentation d'environ 100.000 m³ au cours des trente dernières années (276.660 m³ en 1995 contre 185.000 m³ en 1965). La répartition des sciages par essence varie peu au cours des quinze dernières années : 73% de résineux, 5% de feuillus et 22% de sciages tropicaux. Toutefois, depuis les années 70, on constate des fluctuations importantes pour les feuillus (bois sous rails et merrains) qui représentaient alors 20% du volume, et les bois tropicaux dont la production a triplé. Bien que la production de sciages résineux ait augmenté, ils représentent toujours 70% de la production régionale. La commercialisation des produits connexes a triplé en 30 ans pour atteindre une moyenne annuelle de 98.000 tonnes. Cet accroissement n'est pas seulement dû à l'augmentation de la production des sciages mais aussi à une meilleure valorisation des déchets. En effet, au cours de ces dernières années, les scieries se sont équipées de broyeurs et d'écorceuses pour approvisionner les unités

de production de pâte à papier, de panneaux, de granulés ou de bois moulés.

La légère hausse de 1995 ne doit pas cacher une tendance à la baisse due à la conjoncture

L'ANALYSE DE L'ANNÉE 1995 -

L'approche régionale de l'EAB met en évidence une légère hausse (1%) par rapport à 1994 pour atteindre 276.660 m³, mais ce volume reste inférieur à la moyenne des quinze dernières années (285.000 m³). La production de sciages feuillus (13.237 m³) a baissé de 2072 m³. Le hêtre reste l'essence feuillue la plus sciée devant le peuplier et le châtaignier. Malgré une augmentation de 1000 m³, la production de sciages de hêtre reste inférieure à la production moyenne des cinq dernières années. Ceci est dû à la baisse de la Peseta qui a entraîné une diminution des exportations vers l'Espagne et, plus globalement, à des impayés des entreprises étrangères qui subissent elles aussi des difficultés financières à cause de la baisse de l'activité économique. La production de sciages résineux (202.170 m³) est en augmentation de 4% mais elle reste inférieure à celle de 1990. Cette augmentation concerne principalement les bois de sapin, épicéa et douglas utilisés surtout dans le bâtiment. Les autres postes sont en diminution. Les pin sylvestre, sapin et épicéa restent les résineux les plus sciés de la région. Enfin les scieries de bois tropicaux connaissent un regain d'activité et la production (61.253 m³) retrouve le niveau atteint avant les troubles au Libéria qui ont fortement perturbé l'exploitation forestière dans ce pays et limité nos importations. Les scieries régionales ont exporté 37.067 m³ contre près de 40.000 m³ en 1994. Il s'agit de débits bruts qui sont transformés en Italie ou en Espagne.

L'approche départementale met en évidence l'importance de la Lozère qui produit 35% des sciages régionaux et 45% des sciages résineux, devant l'Hérault qui a la particularité de produire près de 90% des sciages tropicaux de la région.

Le Gard et l'Aude débitent chacun 18% des sciages du Languedoc-Roussillon. A noter que l'Aude fournit 40% des sciages feuillus de la région. Enfin les Pyrénées-Orientales produisent seulement 8% des sciages régionaux.

Le matériel des entreprises

Un parc important

Le parc du matériel de sciage des scieries exerçant une activité en Languedoc-Roussillon

est constitué de :

MATÉRIEL DU PARC À GRUMES - 28 écorceuses, 6 postes fixes de tronçonnage, un tronçonnage avec chariot, 5 grapins découpeurs. Les écorceuses sont essentiellement des annulaires (dont quatre sont portatives) et sont relativement récentes (quatre seulement ont plus de 20 ans). A noter qu'en dehors de la Lozère, un grand nombre de scieries débitent le bois non écorcé. Pour le tronçonnage, une seule entreprise dispose d'un chariot-découpeur et six seulement d'un poste fixe : il s'agit des unités qui produisent plus de 10.000 m³/an ou qui déroulent le bois. Sinon c'est le tronçonnage manuel qui est le plus répandu. Depuis 1995, les entreprises s'équipent de grapins-découpeurs qui permettent de limiter les manutentions pour un prix raisonnable.

L'ATELIER DE SCIAGE - 100 scies de tête, 49 dédoubleuses, 69 délignieuses, 18 raboteuses, 18 séchoirs et 24 broyeurs. Les 100 scies de tête sont essentiellement des scies à ruban de diamètre 120 cm (pour les plus anciennes) à 160 cm. Ces matériels sont généralement anciens (60% ont plus de 20 ans) mais, bien entretenus, ils peuvent fonctionner longtemps. Les dédoubleuses et délignieuses sont souvent anciennes : près de 50% d'entre elles ont plus de 20 ans. Les raboteuses sont, la plupart du temps, des rabots manuels et des dégauchisseuses. 50% des séchoirs et 43% des broyeurs ont moins de 10 ans.

La modernisation et l'adéquation de l'outil industriel à la ressource et aux marchés

Un grand effort de modernisation

Au cours des dix dernières années, 43 scieries ont déposé au moins un dossier de demande d'aides financières de l'Etat, de la Région et/ou de l'Union européenne, 41 pour une modernisation de l'entreprise et deux pour une création. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont dû investir pour

se mettre aux normes de sécurité européennes. Les investissements effectués ont contribué à rendre ces unités plus compétitives par augmentation de la productivité (modernisation de l'outil de production par acquisition de machines performantes, et développement de la mécanisation) et par amélioration de la qualité et de la précision du sciage. La réalisation de ces investissements a également entraîné une amélioration des conditions de travail et une meilleure valorisation des sous-produits. Elle n'a occasionné de manière significative ni accroissement de production ni variation d'effectifs. Ces entreprises sont tout à fait aptes à absorber des quantités de bois supplémentaires qui seraient mobilisées.

Les bilans financiers des entreprises

Les entreprises doivent rechercher des débouchés à plus forte valeur ajoutée

L'étude des documents comptables de 29 scieries par un logiciel d'analyse financière fait apparaître les conclusions suivantes⁽¹⁾ :

- 50% des entreprises ont une structure financière inquiétante. Les capitaux propres des entreprises sont insuffisants. Cette situation est souvent due à une augmentation de l'activité (hausse du chiffre d'affaires hors taxes sur plusieurs années) sans que la structure financière ait été renforcée. Elles pourraient augmenter leur capital ou trouver des emprunts à long terme auprès des établissements financiers.

- Plus de 30% des entreprises ont de faibles taux de rentabilité économique, calculés au niveau de la valeur ajoutée et plus encore au niveau de l'excédent brut d'exploitation.

- 30% des entreprises étudiées ont des frais de personnel trop élevés par rapport à la valeur ajoutée. Face à l'évolution des techniques de production, la nécessaire adaptation des entreprises n'a pas été suffisamment opérée. C'est ce qui explique la baisse relative de la valeur ajoutée et par conséquent l'augmentation des frais de personnel par rapport à cette valeur ajoutée. Aussi, il devient capital pour ces entreprises de rechercher des débouchés à plus forte valeur ajoutée.

- Plus du tiers des entreprises ont un niveau d'amortissement trop élevé par rapport à leurs immobilisations. Le matériel n'est pas assez souvent renouvelé. Ces entreprises devraient investir et, pour cela, une capacité d'autofinancement suffisante et supérieure à 5% du chiffre d'affaires est nécessaire. Mais pour douze d'entre elles ce n'est pas le cas.

(1) Il s'agit d'un échantillon représentatif des scieries de la région dans la mesure où elles ont produit 70% de la production en 1995. Elles se partagent en 11 scieries qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs et 18 scieries qui n'atteignent pas ce chiffre d'affaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vers un observatoire des entreprises du bois - C. Védrières - Service régional de la forêt et du bois - Février 1997
- Enquête annuelle de branche - Service régional de la forêt et du bois

Les autres industries

Les scieries ne sont pas les seules industries utilisatrices des produits de la forêt. La majorité des petits bois, comme certains déchets de scieries, sont utilisés pour la fabrication de pâte à papier. Les débits de sciage approvisionnent les unités dites "de deuxième transformation" mais celles-ci achètent surtout des bois de provenance extérieure à la région. Enfin, l'industrie du bouchon de liège tient une place importante dans les Pyrénées-Orientales.

Usine de Tarascon (CDRA) : la fabrication de pâte à papier permet d'écouler le bois d'industrie malgré des crises de plus en plus fréquentes.



Les consommatrices de bois d'industrie

L'industrie papetière possède un quasi-monopole pour l'utilisation des bois d'industrie de la région

La grande majorité des petits bois ("bois d'industrie") résineux et feuillus⁽¹⁾, exploités en Languedoc-Roussillon sont principalement utilisés pour la fabrication de pâte à papier dans des unités situées en dehors du Languedoc-Roussillon. Les principales destinations sont les deux unités de fabrication de pâte à papier de la Cellulose du Rhône et d'Aquitaine (CDRA) :

- à Tarascon, dans les Bouches du Rhône, qui utilise les petits bois résineux rouges (essentiellement pins et douglas),
- à Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, qui utilise les petits bois feuillus et également, depuis le doublement de capacité de l'usine en 1992, les petits bois résineux.

L'usine de fabrication de papier journal de Saint-Girons, en Ariège, consomme les petits bois résineux blancs (sapin et épicéa). Une partie du bois d'industrie exploité dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude est utilisée par les unités papetières espagnoles.

Comme toutes les usines de pâte en France, ces unités subissent les conséquences des crises internationales qui sont de plus en plus fréquentes.

Les approvisionnements ont été stoppés pendant une bonne partie de l'année 1992, puis sérieusement contingentés avec une dégringolade du prix d'achat des bois. Après une courte reprise de quelques mois, le marché s'est à nouveau affaibli à la fin de l'année 1995. Rappelons que le bois d'industrie représente près de 40% du volume récolté et ne connaît pas d'autres débouchés que l'industrie papetière : ces crises répétées fragilisent donc beaucoup les entreprises d'exploitation forestière.

Les petits bois de châtaignier approvisionnent aussi l'unité de fabrication de panneaux de particules à Labruguière et de tanin à Mazamet dans le Tarn, mais ces marchés sont contingentés.

Les industries de deuxième transformation

Plus de 1000 entreprises employant 5500 personnes

GÉNÉRALITÉS - En 1989, le Service régional de la forêt et du bois (SRFB) a commandé à la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône-

Languedoc (BRL), une étude auprès des industriels de la seconde transformation de la région. Les objectifs étaient d'évaluer la consommation de sciages par ces entreprises, et de déterminer les bases d'une stratégie favorisant une meilleure adaptation de l'offre du secteur du sciage à la demande des transformateurs régionaux, pour tenter de substituer des sciages locaux aux sciages importés.

La deuxième transformation du bois en Languedoc-Roussillon est constituée de 1100 entreprises qui emploient 5500 personnes, font deux milliards de chiffre d'affaires et consomment 300.000 m³ de sciage (ou déroulage). Ce sont surtout des entreprises artisanales qui, pour la majorité, se répartissent en 175 fabriques de charpente, 830 unités de meubles, 55 fabriques d'emballage. Ce sont les départements du Gard et de l'Hérault qui sont les plus riches en entreprises de deuxième transformation.

Une méconnaissance des bois régionaux qui représentent seulement 40% du volume de bois utilisé

LA CONSOMMATION - Les 300.000 m³ de bois consommés se répartissent en 56% de résineux, 40% de feuillus et 4% de bois tropicaux. Plus de la moitié (54%) est utilisée dans l'emballage, un quart pour la fabrication de meubles et moins d'un cinquième (18%) pour les charpentes et menuiseries.

L'APPROVISIONNEMENT - Moins de 40% du volume consommé provient de la région. Près de la moitié (49%) provient du reste de la France et 12% sont importés. Les entreprises de deuxième transformation préfèrent s'approvisionner auprès de négociants régionaux ou de scieurs extérieurs bien organisés commercialement pour répondre à leurs attentes. Ces dernières concernent l'assurance de régularité de la qualité des bois, la précision des sciages et la rapidité de la livraison.

LES PRINCIPALES CRITIQUES À L'ÉGARD DES BOIS RÉGIONAUX concernent la qualité et la quantité des bois, ainsi que la précision du sciage, toutes jugées insuffisantes, l'absence d'offre locale et de classement des bois par qualité. Globalement les bois régionaux ont une mauvaise image de marque et leurs caractéristiques technologiques sont généralement sous-estimées, voire totalement méconnues.

LES PRINCIPALES TENDANCES POUR L'AVENIR de ces entreprises sont la concurrence des menuiseries en PVC et le déclin des meubles de moyenne gamme replaqué au profit des meubles massifs de bas de gamme (meubles en pin) ou au contraire de haut de gamme (copies d'anciens).

L'industrie bouchonnière

Une industrie importante dans les Pyrénées-Orientales

Les Pyrénées-Orientales concentrent les unités de production et commercialisation de bouchons de liège, dans la région de Céret et Le Boulou. Environ 400 personnes sont employées dans neuf industries qui fabriquent ou finissent la fabrication des bouchons de champagne, des bouchons de vins pétillants et de vins tranquilles, et certaines spécialités (bouchons pour les bocaux, les flacons, les fioles). En effet la plupart des bouchons sont fabriqués à l'étranger dans les pays de production du liège (surtout Espagne et Portugal) et sont importés en France où ils sont finis (impression) et commercialisés. La part du liège catalan dans la fabrication est infime, même si elle a augmenté au cours de ces dernières années à la faveur d'une remise en état de certaines suberaies. La levée (récolte) du liège fournit un emploi saisonnier (1 à 2 mois) à 20 à 30 personnes.

(1) Il s'agit ici de petits bois destinés à l'industrie. Sinon les petits bois feuillus sont bien sûr également utilisés comme bois de chauffage (voir "Le bois-énergie" en page 104) ou, pour le châtaignier, comme piquets de clôture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les divers marchés du liège* - Alexandre Rousse - Languedoc-Roussillon Management - 1985
- *Vers un observatoire des entreprises du bois* - C. Védrines - Service régional de la forêt et du bois - Février 1997

Le bois-énergie

Le chauffage au bois est toujours à l'ordre du jour et nombreux sont les foyers qui utilisent ce mode de chauffage, surtout en zone rurale.

Le bois est utilisé sous forme de rondins à introduire dans une chaudière, un foyer ou un insert, voire une cheminée.

Par ailleurs, des méthodes en provenance des pays d'Europe du nord commencent à se développer dans la région : la plaquette forestière issue de déchets de scierie ou de sous-produits forestiers a fait son apparition depuis quelques années pour chauffer les collectivités. Une unité de production de granulés issus de sciure existe également en Lozère.



Le bois de chauffage en rondins est encore beaucoup utilisé, surtout dans les zones rurales.

Les bûches

Le bois est très utilisé pour le chauffage individuel, surtout en zone rurale

Renouvelable par excellence, le bois est et demeure la plus écologique des sources d'énergie. En Languedoc-Roussillon, il est encore beaucoup utilisé pour le chauffage individuel, surtout dans les zones rurales, et aussi pour le plaisir dans les cheminées. Pour ce type de chauffage, le matériel le plus souvent employé (chaudière à bûches, insert, foyer fermé ou cheminée à foyer ouvert) impose d'utiliser le bois sous forme de bois rond coupé en un mètre ou plus souvent en 50 cm. Ce débouché est important puisqu'il est le seul permettant de valoriser économiquement les peuplements de chênes vert et pubescent des secteurs méditerranéens. En altitude, une partie des petits bois de hêtre (et même parfois des petits bois résineux, pins sylvestre et à crochets) sont également utilisés comme bois de feu. Le bois de chauffage représente la quasi-totalité du volume autoconsommé (volume prélevé non déclaré) qui, en Languedoc-Roussillon, est estimé à 325.000 m³ par an, soit au quart du volume récolté (270.000 m³ de feuillus soit 50% du volume récolté et 55.000 m³ de résineux soit 7% du volume récolté)⁽¹⁾.

Les autres formes

Les chaufferies utilisant le bois déchiqueté se développent dans les Pyrénées-Orientales

L'utilisation de bûches de bois pour le chauffage présente un certain nombre d'inconvénients, notamment pour la manutention et l'absence de souplesse pour le réglage de la température. C'est pourquoi, depuis quelques années, se développent en Languedoc-Roussillon de nouveaux types de chauffage utilisant le bois comme matière première.

LE CHAUFFAGE AU BOIS DÉCHIQUÉTÉ - Beaucoup utilisé dans les pays d'Europe du nord, ce type de chauffage utilise du bois préalablement déchiqueté en plaquettes. Il procure donc un débouché aux sous-produits forestiers normalement invendables et aux déchets de scieries. Il s'est développé dans le Gard et surtout dans les Pyrénées-Orientales, ce dernier département ayant bénéficié en 1993 d'aides publiques de l'Etat, des Conseils général et régional et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans le cadre du plan "Bois-énergie". L'association "Bois-énergie 66" est chargée de la mise en place de ce plan qui permettra dans les quatre années à venir :

- la réalisation d'études de faisabilité et l'installation d'une vingtaine de chaufferies,
- la création d'une véritable filière d'approvisionnement (participation aux travaux forestiers, création d'unités de stockage, etc.),
- la pérennisation de l'utilisation locale (formation des chauffagistes, suivi des performances des chaufferies).

Deux chaufferies sont actuellement fonctionnelles dans les Pyrénées-Orientales au lycée climatique de Font-Romeu qui consomme 2300 tonnes de plaquettes par an et au Centre éducatif de la Coume à Mosset qui consomme 40 à 50 tonnes de plaquettes par an.

En Lozère, les scieurs et les HLM se regroupent pour récupérer et valoriser les déchets industriels

LE GRANULÉ DE BOIS - "COGRA-48" est née en 1982 de la concertation entre les HLM "Lozère Habitations" et les scieurs du département, considérant que la mise en décharge ou l'incinération des déchets de scierie constituaient un

gaspillage et une source de pollution. La mission de l'entreprise, dans laquelle les seize scieurs lozériens et les HLM sont actionnaires, est de récupérer les sciures et les sous-produits afin d'en faire un combustible performant, compétitif et à l'image "écologique" : le granulé de bois.

"COGRA-48" emploie actuellement quatre salariés et mobilise 70.000 tonnes de sciure. Le granulé est commercialisé par vente directe, surtout en Lozère mais aussi dans le Vaucluse, l'Isère, le Gard et les Pyrénées-Orientales. Pour se diversifier, la société récupère depuis peu de temps les écorces (20.000 tonnes par an) qu'elle broie et commercialise pour l'horticulture.

Les perspectives

Les structures sur lesquelles reposent les projets sont fragiles

D'autres projets sont en gestation, notamment celui de "SUP'CEVEN" qui groupe les exploitants forestiers-scieurs des Cévennes garadoises pour valoriser les déchets de scierie à des fins énergétiques. Malgré les perspectives très séduisantes que semblent ouvrir les réalisations existantes ou en cours, quelques réserves doivent être formulées concernant en particulier la fragilité financière des structures sur lesquelles reposent les projets.

Ces structures doivent assurer le regroupement, le transport et le stockage, sur une période qui peut être longue, de produits de faible valeur économique. Les coûts structurels y afférents ne peuvent être compensés que par des aides publiques.



Déchetage de bois pour la production de plaquettes : le chauffage au bois décheté se développe dans la région.

POUR EN SAVOIR PLUS

- De la forêt aux chaufferies à bois à alimentation automatique - P. Robert - Institut pour le développement forestier - 1984
- Systèmes solaires - Spécial Bois-énergie - Systèmes solaires - Ed. Masson et Cie - 1995

(1) Etude de la ressource forestière et des disponibilités en bois en Languedoc-Roussillon - N. Hamza - J. Pignard - Inventaire forestier national - Direction régionale de l'agriculture et de la forêt - 1997.